

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.co

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection de l'intégrité personnelle.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohar - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - F

99414

Déclaration de Maladie : N° P19- 0024678

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5103 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SENOUSSI MAMOUN Date de naissance : 18/02/1944

Adresse : 6 Rue Kergomard Ain Diab

Tél. : 0661282420 Total des frais engagés : 2420,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél. 05 22 26 53 41 / 42
INP 091002329

Date de consultation : 29 NOV. 2021

Nom et prénom du malade : Senoussi Yamal Age : 73 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : goutteux sur tall phymateux + palpitations

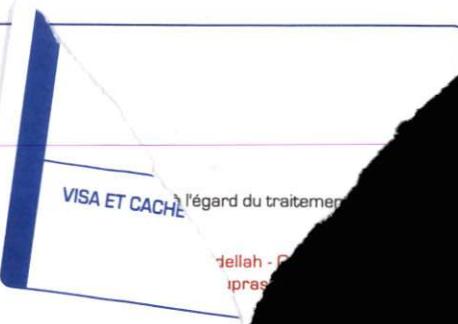
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca 29/11/2021 Le : 29/11/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 NOV. 2021 057	Q	+ +	300000	DR. ACHOUR HASSAN Spécialisé en Endocrinologie 141, Rue Bokraa Casablanca Tél: 022 2653 51 IMP: 091002320

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE BABA SNAÏ Mr SEIKAT OMER 27, Rue de l'Atlas - C.I.L. Casablanca - Tel 0522.94.15.1 F 001082118000047	29/11/2024	9720,9-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشور عهد
اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le 29 NOV. 2021

الدار البيضاء، في

M^{me} M^{me} Smoussi Yamella

13.4000 6) Levotriptan

20.000 1) Citalopram
2) Daflin 100

99.000 3) Reloxatin 375

PHARMACIE BAB ESSALAM
Mr SEKKAT Omar
27, Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tél: 0522.94.15.14
INP 091002329

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialisé en Endocrinologie - Diabetologie
175, Rue Boukraâ - Casablanca
Tél: 05 22 26 53 41 / 42
INP 091002329

140,00 4) Amiodarone 200 mg
99.00 5) Chondrosulf 400 mg
28,00 6) Cerdienid 80 mg
50,78 7) Itraconazole 100 mg
279,90 8) Citalopram 100 mg

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabetologie
175, Rue Boukraâ - Casablanca
Tél: 05 22 26 53 41 / 42
INP 091002329

إقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوعراح 4 بجانب مستشفى مولاي يوسف (سيدي الصوفى سابقا) - الدار البيضاء
Résidence Houssam Jassim - 175, Rue Boukaâ - à côté de l'Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi)
Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 - الهاتف : E-mail : dr_achour80@hotmail.com

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

OEDES 20mg
56 gélules

LOT 201173
EXP 04/2023
PPV 99.00DH

201,00
dation 1000 mg
30 comprimés pelliculés
6 118000 100393

201,00
dation 1000 mg
30 comprimés pelliculés
6 118000 100393

201,00
daflon 1000 mg
30 comprimés pelliculés
6 118000 100393

201,00
daflon 1000 mg
30 comprimés pelliculés
6 118000 100393

OEDES 20mg
28 gélules

LOT 201592
EXP 06/2023
PPV 99.00DH

OEDES 20mg
28 gélules
6 118001 100088

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Con C CARDENSIEL 2,5 mg B30
PPV: 50,70 DH

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Com C Cardensiel 2,5mg B30
PPV: 50,70 DH

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

Relaxium®

B6

375 mg



1 gélule par jour

COMPLEXE RELAXANT

LOT: 200402
DLUO: 11/2023
99,00DH



146-147 Zi. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

100 % magnésium
vitamine B6

VOIE ORALE
30 GÉLULES

LOT: 210092
DLUO: 02/2024
99,00DH

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

VOIE ORALE
30 GÉLULES

COMPLEXE RELAXANT

LOT: 210314
DLUO: 06/2024
99,00DH



146-147 Zi. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

100 % vitamine B6

VOIE ORALE
30 GÉLULES

COMPLEXE RELAXANT

LOT: 210216
DLUO: 04/2024
99,00DH



147 Zi. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

100 % magnésium
vitamine B6

VOIE ORALE
30 GÉLULES



Chondrosulf® 400 mg Gélule

Chondroïtine sulfate sodique (ACS4 - ACS6)

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas

de 15 ans) dans le traitement de la douleur et de la gêne fonctionnelle au cours de l'arthrose du genou et de la hanche.

Ce médicament a une action lente, retardée d'environ 2 mois et son effet peut persister après l'arrêt du traitement.

2

QUELLES SONT LES INFORMATIONS
À CONNAÎTRE
CHONDROSU

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ

Ne prenez jamais CHC
gélule :

- antécédents d'allergie de ce produit,
- enfant de moins de 15 ans.



6 118001 271214
PPV : 283,00 DH



Chondrosulf® 400 mg Gélule

Chondroïtine sulfate sodique (ACS4 - ACS6)

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas

de 15 ans) dans le traitement de la douleur et de la gêne fonctionnelle au cours de l'arthrose du genou et de la hanche.

Ce médicament a une action lente, retardée d'environ 2 mois et son effet peut persister après l'arrêt du traitement.

2

QUELLES SONT LES INFORMATIONS
À CONNAÎTRE
CHONDROSU

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ

Ne prenez jamais CHC
gélule :

- antécédents d'allergie de ce produit,
- enfant de moins de 15 ans.



6 118001 271214
PPV : 283,00 DH



Chondrosulf® 400 mg Gélule

Chondroïtine sulfate sodique (ACS4 - ACS6)

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas

de 15 ans) dans le traitement de la douleur et de la gêne fonctionnelle au cours de l'arthrose du genou et de la hanche.

Ce médicament a une action lente, retardée d'environ 2 mois et son effet peut persister après l'arrêt du traitement.

2

QUELLES SONT LES INFORMATIONS
À CONNAÎTRE
CHONDROSU

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ

Ne prenez jamais CHC
gélule :

- antécédents d'allergie de ce produit,
- enfant de moins de 15 ans.



6 118001 271214
PPV : 283,00 DH